



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

31 DEC. 2024

Par décision municipale n° **DP 94078 24 00186** du L. .
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) 230 Chemin des Valladets
13510 Éguilles

En vue de la réalisation : Installation de panneaux photovoltaïques noirs mats antireflets
Dim. 1.15m x 1.95m de marque FRANCILIENNE ou similaire, en intégration au bâtis de la
toiture. Le projet ne crée pas de construction et ne modifie pas le volume d'une construction
existante ou le profil du terrain. La production sera auto consommée avec revente de surplus
sur site.

Sur un terrain sis 83 Rue de Bellevue Prolongée
Cadastré AK786

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service
Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

31 DEC 2024

Le Maire



Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 24 00186** du a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,